

PRÉFÈTE DE L'ALLIER

La préfète

Moulins, le 14 MARS 2018

Circulaire n° 17 / 2018

La préfète de l'Allier

à

Mesdames et messieurs les maires du
département de l'Allier

En communication aux sous-préfets des
arrondissements de Montluçon et Vichy

Objet : Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes
civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

PJ : une.

La loi n°2012-1361 du 6 décembre 2012 a institué le 19 mars « Journée nationale du
souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre
d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ».

Je vous informe qu'à cette occasion les bâtiments et édifices publics devront être
pavoisés aux couleurs nationales la journée du lundi 19 mars 2018.

Je vous remercie de bien vouloir veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit
toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Vous trouverez également, ci-joint, le message de la secrétaire d'État auprès de la
ministre des armées.



Marie-Françoise LECAILLON

Message de Geneviève Darrieussecq
Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées

*Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles
et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc*
19 mars 2018

En cette journée nationale, la France rend un hommage solennel à toutes les victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Le cessez-le-feu du 19 mars 1962, issu des Accords d'Evian, annonçait la fin prochaine d'une guerre alors sans nom. Sur les deux rives de la Méditerranée, entre soulagement et blessures, il engendra des sentiments puissants et divers. Pour tous, il y eut un avant et un après. Aux victimes d'avant le 19 mars s'ajoutèrent, les mois suivants, les milliers de drames d'une transition violente.

Aujourd'hui, dans un même hommage, la France pense à toutes les douleurs et à toutes les souffrances, à toutes les familles déchirées et endeuillées, à celles et ceux qui ont enduré la guerre dans leur chair et dans leur esprit.

Aujourd'hui, sans distinction, la Nation adresse sa reconnaissance et sa solidarité.

Aujourd'hui, la France honore toutes les mémoires.

Celle des soldats morts pour la France ou blessés, celle des appelés et rappelés du contingent, des militaires de carrière, des forces de l'ordre de métropole et d'Afrique du Nord.

Celle des civils de France ou d'Algérie qui eurent à subir l'angoisse, les violences et les attentats.

Celle des Français d'Algérie pour qui cette date signifiait la fin douloureuse d'une histoire parfois multigénérationnelle et qui durent commencer une vie nouvelle.

Celle des membres des forces supplétives, des harkis, qui avaient fait le choix de la fidélité à la France. Les semaines qui suivirent furent celles des représailles et de l'exil dans une métropole qui, entre incompréhension et ignorance, manqua à son devoir d'accueil.

Celle des disparus civils et militaires.

Ces années de guerre ont durablement marqué notre société. Soixante ans après 1958, nous nous souvenons qu'elles ont eu pour conséquence la transformation durable de notre République.

Ces déchirures sont désormais une part de notre histoire nationale mais leur souvenir est encore vif dans notre mémoire collective. Porter un regard lucide et objectif sur ces années doit permettre à la communauté nationale de cheminer vers une mémoire apaisée.

Témoigner, expliquer et partager, sont un impératif afin que, des deux côtés de la Méditerranée, les jeunes générations, préparent l'avenir ensemble.